

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	20 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 DÉCEMBRE

Chronique générale.

LA COMMISSION DES 33.

Les rapporteurs des sous-commissions de la commission des 33 annoncent qu'ils n'auront terminé leurs rapports que lundi. La commission des 33 ne pourra donc pas se réunir avant ce jour-là.

La sous-commission économique et financière a terminé ses travaux.

Au point de vue économique, M. Lalande conclut que l'occupation du Tonkin est mauvaise et ne peut rien produire d'utile à nos intérêts commerciaux.

Au point de vue financier, M. Casimir Périer dit qu'on a dépensé déjà 360 millions et donne des conclusions également défavorables.

UNE MANŒUVRE OPPORTUNISTE.

On prête à certains députés opportunistes l'intention de demander une modification au règlement de la Chambre.

En raison de l'émotion produite dans le pays par les dépositions faites devant la commission du Tonkin, ils proposeront que désormais le compte rendu des séances des commissions ne soit plus livré à la publicité.

LA DÉMISSION DU MINISTRE DE LA MARINE.

A la suite d'une discussion très-vive avec le général Campenon au conseil des ministres de mardi, l'amiral Galiber s'est, dit-on, décidé à offrir sa démission au président du conseil, et il aurait en effet annoncé cette intention jeudi, en conseil de cabinet.

Nous croyons savoir que M. Henri Brisson aurait essayé vainement de faire revenir le ministre de la marine sur sa résolution. Tout ce que le président du conseil aurait pu obtenir, c'est que l'amiral Galiber conservât

son portefeuille jusqu'après la discussion des crédits.

Le successeur probable de l'amiral Galiber sera l'amiral Jaurès ou M. Gougeard.

L'amiral Jaurès accepterait, sous certaines conditions, le portefeuille de la marine. Il est certain, si ces conditions sont acceptées, que l'amiral Jaurès, qui est sénateur, l'emportera sur M. Gougeard.

Le Temps publie la dépêche suivante de Berlin :

« Le gouvernement annonce officiellement qu'il prépare un projet de loi établissant au profit de l'empire le monopole de la vente des boissons alcooliques. »

On se demande s'il ne serait pas possible dans notre démocratie d'imiter cet exemple. M. le ministre de l'intérieur pourrait en saisir les Chambres.

LE COLONEL HERBINGER.

Le colonel Herbinger n'est pas encore rentré en France, mais il sera bientôt au milieu de nous. Celui que le général Brière de l'Isle a appelé un alcoolique invétéré ignore encore l'injure dont il a été l'objet de la part de son chef.

La mère du colonel Herbinger habite avec son fils, quand il est à Paris, avenue Lamotte-Piquet, un pavillon très-simple au bout d'une allée bordée d'arbres. Dès que les journaux du matin eurent fait connaître les termes de la déposition du général Brière de l'Isle, les marques de sympathie et les lettres affluèrent à la maison; deux généraux et pas mal d'officiers, dont plusieurs l'ont eu comme professeur à l'École de guerre, sont venus rendre visite à M^{me} Herbinger.

Un de nos confrères du Soleil, qui a eu une entrevue avec la mère du colonel, dit que :

« M^{me} Herbinger est très-calme en parlant de son fils; les marques nombreuses et hautes de sympathies qu'elle a reçu l'ont profondément touchée. Elle est sûre que son fils a toujours fait son devoir... son passé

est trop beau pour qu'on puisse le salir... Quant à l'outrageante accusation portée contre lui, il faut, dit-elle, que le général Brière de l'Isle ait bien peu souci de l'honneur militaire pour avoir osé la formuler contre un homme qui a donné déjà tant de preuves de courage et de sang-froid.

» Ce que fera, dès son retour, le colonel Herbinger?

» Sa mère l'ignore; déjà, lors de son dernier voyage, on lui a fermé la bouche. Les bruits « d'alcoolisme invétéré » circulaient cependant, et le colonel Herbinger les a méprisés.

» Quoi qu'il fasse, conclut M^{me} Herbinger, ce qu'il fera sera bien fait, car il a plus que personne le souci de son honneur. »

UN GUET-APENS.

L'amiral Duperré a affirmé que le Tonkin ne pouvait être qu'une source perpétuelle de dépenses d'hommes et d'argent absolument improductive. Il a établi, d'autre part, chiffres en main, qu'on pouvait fort bien terminer cette aventure sans diminuer notre prestige et en gardant les situations nécessaires au peu de négoce que nous pouvons faire dans ces régions lointaines et à la sécurité de nos nationaux. Les opportunistes répondent que les derniers événements du Tonkin ont rendu la situation telle que, quelles que soient les conséquences de l'occupation, nous ne pouvons songer à l'abandonner.

Si cela était, il faudrait alors conclure que M. Ferry et M. Brisson nous ont sciemment attirés dans un guet-apens.

QUELQUES CHIFFRES.

On se souvient que le préfet de la Seine avait demandé pour les élections du 4 octobre une somme de 390,000 fr.

Par un mémoire qui a été soumis mardi au conseil municipal, M. Poubelle fait connaître que cette somme est dépassée de 197 mille 126 fr. 55 c. et il demande l'autorisation d'en prélever le montant sur la réserve.

En ce qui concerne les élections du 18 octobre, l'administration estime que la dépense nécessitée par cette opération sera de 374,000 fr. Le renouvellement de la députation républicaine de Paris aura donc coûté 964,126 fr. 56 c., c'est-à-dire près d'un million. — C'est cher, surtout pour ce que ça vaut!

RÉFORME DE L'IMPÔT SUR LES BOISSONS.

On a distribué aux députés une proposition de loi tendant à la réforme de l'impôt sur les boissons et à la suppression de l'exercice.

Aux termes de cette proposition, tous les droits sur les boissons seraient supprimés.

Les droits sur les vins artificiels ou naturels, cidres et poirés, seraient remplacés par une contribution répartie entre les départements, arrondissements, communes et contribuables. Et le chiffre de cette contribution serait réduit chaque année au prorata des économies réalisées par les suppressions d'emploi qui résultent de l'application de la loi.

Les droits supprimés sur les eaux-de-vie, alcools, spiritueux, bières et vinaigres seraient remplacés par une taxe équivalente à celle existant actuellement, mais qui serait perçue à la fabrication, comme la taxe sur les sucres, par exemple, ou à l'importation pour les spiritueux venant des colonies françaises et de l'étranger.

LES BATAILLONS D'ADULTES.

Ce n'est pas assez des bataillons scolaires, qu'aucun peuple ne nous envie; voilà qu'il est question maintenant « de bataillons d'adultes », qui, au dire des instigateurs de cette idée de génie, auraient cet avantage de préparer la suppression des armées permanentes, remplacées désormais par une garde nationale formée sur de nouvelles bases.

C'est le président du conseil municipal de Paris qui, dans un banquet offert aux officiers instructeurs des bataillons scolaires, a annoncé la bonne nouvelle et déclaré que

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

XII

UN SOUPER AU CAFÉ ANGLAIS (Suite)

— Mais, enfant terrible, lui dit Adalbert, puisqu'on le garantit que c'est uniquement un souper de garçons... de garçons et de maris.

— Mais qui me dit, reprit Arabelle, qu'il n'y aura pas du chignon rouge à côté de vos moustaches?

— Tu es donc jalouse? dit Adalbert en riant.

— Assurément.

— Mais je ne suis pas jaloux, moi, et cependant,

à l'occasion, tu es un peu coquette, tu te laisses flirter.

— Certainement.

— Ah! tu en conviens.

— J'en conviens et je m'en vante, puisque cela ne m'empêche pas d'être vertueuse. La vertu dans toute sa simplicité est assurément une fort belle chose; mais c'est comme un verre d'eau sucrée, qui semble un peu fade; tandis que si l'on y mêle

une petite goutte de rhum, cela devient un grog: cela n'en est pas moins sain et c'est plus piquant.

— Eh! bien, répondit Adalbert, il en est de même d'un mari qui fait une honnête escapade, dans un souper de garçons; cela donne à sa petite femme une pointe de jalousie, qui ravive l'amour.

— Allons, dit Valentine qui, dans les orages fréquents du ménage de M. et M^{me} Varneuil, remplissait toujours le rôle de l'arc-en-ciel, puisqu'il vous passe une coquetterie innocente, passez-lui un souper innocent.

— Vous le croyez innocent, dit Arabelle, en s'apaisant un peu.

— J'en suis sûre, puisque je suis la première à y lancer mon mari.

— C'est juste, dit Arabelle, qui réfléchit profondément, et reprit au bout de quelques instants :

— Au fait, j'ai peut-être tort de craindre un petit souper galant. Les hommes se réunissent souvent dans leurs restaurants pour le seul plaisir de déguster ensemble des mets friands et de boire des vins fins; car, s'ils sont quelquefois traîtres et infidèles, ils sont gourmands aussi.

— Voilà une singulière manière de nous justifier, dit Adalbert; mais je connais aussi de charmantes petites femmes qui aiment infiniment le lunch.

— Ah! je ne dis pas le contraire, dit Arabelle. En vérité, je ne sais pas comment il s'y prend,

mais il finit toujours par me faire rire... J'étais

pourtant bien en colère.

— Oh! ta colère, dit Adalbert, c'est comme de la mousse de champagne, cela monte, cela monte, et cela tombe tout de suite.

Par le fait, Arabelle n'avait aucune raison de s'effrayer et de s'irriter; le souper que Félicien donnait à ses amis, au café Anglais, n'était, comme il l'avait dit, qu'un honnête souper, sans le moindre convive féminin et sans la moindre perdition pour les maris vertueux.

Il éprouvait tout simplement le besoin de dépenser un billet de cinq cents francs, dans un café en vogue, afin de se bien poser dans ce monde insignifiant et prétentieux où l'on dépense, où l'on fait courir, où l'on mange fastueusement, et où l'on se ruine souvent par le jeu, par le train de maison, et même par le luxe de la table: il y a des gens dont le foin coûte si cher.

Cependant, il avait eu la bonne pensée de joindre à cette bêtise dorée quelques convives spirituels qui devaient faire antithèse. D'abord Léopold et Adalbert qui étaient ses amis, puis un journaliste qui pouvait faire le lendemain une petite réclame à son souper, et glisser quelques lignes sur le merveilleux repas donné au café Anglais par M. Félicien d'Ervan, appartenant à la fine fleur du high-life.

Puis enfin, l'auteur dramatique qui lui avait supprimé ses billets de faveur, depuis le jour où il

était entré chez lui sans être annoncé, et avait entendu déclarer que sa dernière pièce était un four. Depuis ce temps, Félicien l'avait accablé de tant de politesses et d'invitations, qu'il était enfin parvenu à reconquérir les bienheureux billets qui lui donnaient accès aux premières représentations.

Il était près de minuit, lorsque Léopold et Adalbert arrivèrent dans le salon du café Anglais, où un couvert étincelant, plein de promesses séduisantes, et qui faisait venir la truffe à la bouche, était dressé triomphalement.

— Arrivez donc, chers, dit Félicien, en les voyant entrer. Permettez-moi de vous présenter à mes amis.

Et s'avançant vers le groupe de ses amis, il leur dit :

— M. Léopold de Jonceray, dont le nom est si avantageusement connu dans nos plus brillants salons. M. Adalbert Varneuil, professeur d'histoire.

— Et qui, en voyant ce superbe couvert, ajouta Adalbert, se remet en mémoire les repas de Lucullus; mais j'espère bien que ce joyeux souper ne finira pas comme le festin de Balthazar. J'ai beau regarder, je ne vois pas sur les murs du salon les terribles mots: *Mane, thécel, pharès*.

— Qui sait? reprit l'auteur dramatique, ils apparaîtront peut-être pendant le souper.

— Ah! voilà bien notre chercheur de péripiéties! dit Félicien en riant.

L'assemblée qu'il préside ne tarderait pas à compléter son œuvre par cette nouvelle création, à laquelle il a porté un toast ému par anticipation.

Il manquait à la future Commune une armée. Si les vœux de M. Maillard sont accomplis, dit justement le Français, elle sortira de dessous terre à bref délai.

LA CONFÉRENCE. — On télégraphie de Berlin au Journal des Débats :

« Après l'échec de la Conférence de Constantinople il est sérieusement question de la réunion d'une nouvelle Conférence à Berlin, qui aurait à déterminer les frontières nouvelles de la Serbie et de la Bulgarie et à réformer le statut organique de la Roumélie orientale.

» On croit que cette solution serait accueillie favorablement par la Serbie. »

Un arlequin parlementaire.

Le personnel de la nouvelle Chambre des députés a donné lieu à une foule de classifications, plus ou moins bizarres. Cependant la série n'en paraît pas encore épuisée. A la série n'en paraît pas encore épuisée. A la série n'en paraît pas encore épuisée. A la série n'en paraît pas encore épuisée.

L'Assemblée nationale élue, au mois d'octobre, nous réserve d'assez tristes incidents, pour qu'on s'égaye un peu à son endroit, en attendant les jours moroses.

La Chambre actuelle des députés renferme le premier homme du monde, Adam.

Dans l'ordre aristocratique, les personnages les plus marquants de la hiérarchie nobiliaire y figurent : un Roy et Leroy, des Rois, Agamemnon, plus un Marquiset, et un Chevalier, Dugué.

L'Eglise est représentée par Lévêque, avec Lacroix, et la religiosité par Bigot.

Si l'on considère le Palais-Bourbon au point de vue des particularités de l'espèce humaine relativement et à la collaboration, on y trouve de nombreuses variétés réunies : Leblanc, Levert, Leroux et un Noiroi ; puis Le-grand, Lecourt ; un Gros et un Vilain.

Vieillard, Lejeune et Jouvencel personnifient les âges.

Il y a aussi un Tendu. L'an dernier il y avait un Pellet.

En choisissant dans la masse de nos législateurs divers, on pourrait aisément composer l'attirail d'une ferme modeste et même d'une Villa de luxe.

On y verrait deux Berger, un Vacher, avec Leporcher, et parmi les animaux, deux Chevreau, un Serph, qui Brame, un Roussin, un Hérisson pour la destruction des escargots, un Aigle qui écarterait les oiseaux malfaisants. Un Renard, hôte Dubois et Dutailly, trouverait un aile protecteur sur les bords de la Rivière, parmi les Roche, les Rochet, les Rochette et dans les Vallon. On y admirerait Desjardins qu'embelliraient Laroze et l'Olivier. Ce serait une Belle résidence et un Joly séjour. Car près Duval, on verrait encore un Joli-bois.

XIV

LA STATUE DU COMMANDEUR

— J'oubliais, dit Félicien à Léopold et à Adalbert, de vous présenter M. Alfred Dornier, un auteur dramatique à sensation, qui déjeune d'un assassinat, dîne d'un incendie, et paye son loyer avec un empoisonnement.

» Monsieur de Jonceray, dit-il à Léopold, vous qui avez de l'imagination et qui vous occupez de littérature, vous vous entendrez très-bien avec lui, ainsi qu'avec monsieur, ajouta-t-il, en lui présentant un autre jeune homme, à la physionomie fine et railleuse ; c'est un de nos journalistes les plus distingués.

— Et qui tient aussi bien sa place à table que dans le journal, ajouta l'auteur dramatique ; c'est une bonne plume et une bonne fourchette.

— Je ne demande pas mieux que de prouver mes droits à ce dernier éloge, répondit le journaliste. Je viens précisément de voir ce soir, à la Comédie-Française, une reprise de Don Juan ou le Festin de Pierre, et ce mot de festin m'a aiguisé l'appétit. Je crois que maintenant nous sommes au complet.

— Non, dit Félicien, nous ne sommes que huit et nous devons être dix. J'attends encore deux personnes : d'abord un jeune homme fort à la mode, que vous connaissez, je crois.

Sous le rapport ouvrier rien ne manquait non plus : on aurait sous la main un Boucher, un Cordier, un Bourrelier, un Tailleur et un Rathier. Il serait facile également d'y construire La Forge avec tout son appareil : Creuzé, Forest, Godet et Maillet.

Pour l'ordinaire, on aurait à gogo Pain et Michon, avec Duvaux, Farcy. L'Abeille four nirait le miel avec la fleur du Paulmier.

Mais les ustensiles culinaires seraient rares. C'est à peine s'il y aurait pour tous les mangeurs un Pochon et un Goblet. On se les disputerait, et ce serait peut-être Laguerre contre celui qui les aurait Saisy. Ils resteraient nécessairement au plus Faure.

Or, on compte quatre Faure députés. Qui serait le Gagneur ? Nous n'engagerions un Paris pour aucun.

Bref, la nouvelle Chambre des députés est une arche de Noé, une colonie agricole, un atelier de vingt métiers. On y rencontre Dethou.

ÉTRANGER

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT. — A la nouvelle de l'envoi de commissaires ottomans en Roumélie orientale, une députation de tous les régiments rouméliotes présents au camp de Pirot, ayant à sa tête le colonel Nikolaef, s'est rendue près du prince et lui a déclaré que les Rouméliotes, ayant versé leur sang sur les champs de bataille, à côté des Bulgares, pour la défense de la Bulgarie, ils ne pourraient plus jamais accepter d'en être séparés.

Le prince a répondu que, s'il a fait venir les armées bulgares et rouméliotes sur la frontière serbe, la cause en a été la déclaration de guerre de la Serbie, et non pas la renonciation à l'union. Il a ajouté que, malgré l'absence de troupes en Roumélie, et au cas où la population protesterait contre la séparation, il n'aurait pas le droit de repousser l'union et qu'il est prêt aujourd'hui comme hier à se vouer à la sainte cause bulgare.

Un envoyé serbe est venu proposer l'évacuation réciproque et la prolongation de la suspension des hostilités jusqu'au 1^{er} janvier. Cette proposition a été repoussée.

L'envoyé est retourné porter cette réponse au camp serbe.

— On annonce de Belgrade que le général Jovanovitch, à qui est imputé l'échec des Serbes à Slivnitza, a été dégradé et attend son jugement dans une prison de Nisch.

C'est le roi Milan lui-même, dit-on, qui lui a arraché ses épaulettes.

Le feu qui couve depuis longtemps semble prêt à éclater.

On mande de Saint-Petersbourg :

« Dans les cercles de la cour, on dit que deux ou trois corps d'armée sont concentrés dans le Sud. Leur destination éventuelle serait, paraît-il, la Bulgarie.

» Le bruit court aussi que les Autrichiens auraient 50,000 hommes prêts à toute éventualité. »

De Belgrade, rien n'a transpiré sur les décisions prises dans le conseil de guerre qui s'est réuni pour examiner la situation militaire ; mais l'activité fébrile que l'on déploie dans les préparatifs de guerre, l'appel de nouveaux bans de la réserve, ainsi que l'invitation faite aux volontaires de s'enrôler, tout fait présager que les esprits sont à la guerre et qu'une reprise des hostilités ne saurait beaucoup retarder.

On écrit de Nisch :

« Le général Horvatovics a été nommé général en chef des forces serbes qui, aujourd'hui, sont évaluées à 450,000 hommes environ.

» Jusqu'à présent le parti de la guerre semble l'emporter dans les conseils.

» La Porte elle-même ne reste pas inactive. Les Turcs projettent d'entrer en Roumélie. »

On télégraphie de Pirot, 4 décembre :

» Les Serbes fortifient avec la plus grande activité leurs positions entre Pirot et Nisch. De leur côté, les Bulgares occupent une très-forte position à Siavinje, au nord de Tzaribrod.

» Les préparatifs militaires sont énergiquement poussés de part et d'autre, et dans ce moment plus de 30,000 volontaires rouméliotes se trouvent en Bulgarie, prouvant ainsi que l'union est cimentée de fait. »

Les nouvelles de la Grèce ne sont pas moins belliqueuses.

On écrit d'Athènes :

« Le gouvernement continue les préparatifs militaires avec une activité fébrile et l'on met à profit chaque instant qui s'écoule. L'on a coulé des torpilles dans les parties étroites du détroit de Négrepont ainsi que dans les passes de Sulamis et de Mégare. Depuis l'avortement de la conférence, l'attitude belliqueuse du peuple grec s'est encore accentuée et il est à craindre que de graves complications ne surgissent bientôt. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 décembre.

De nombreux achats en rentes françaises et notamment en 3 0/0 prouve l'abondance des capitaux disponibles.

Les rentes françaises sont cotées : le 3 0/0 89.50, l'amortissable 82.25, le 4 1/2 nouveau 108.50.

Quelle est la plus solide de nos institutions de crédit ? C'est le Crédit Foncier qui ne prête que sur première hypothèque ou sur engagement des départements, villes et communes. L'action est cotée 1,325, elle rapporte 60 fr. et un coupon de 30 fr. sera détaché le 1^{er} janvier.

Les obligations du Crédit Foncier sont gagées par les prêts et sont toujours inférieures, comme montant des titres en circulation, au montant des prêts réalisés. Il y a six tirages par an, pour les Communes 1880 et six autres tirages pour les Foncières 1880. Par conséquent, avec 230 fr. on a, douze fois par an, la chance de gagner 100,000 fr. La Société Générale est à 448.75.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600 fr.

Le Panama cote 460 fr. sans affaires.

Le Crédit Lyonnais est toujours délaissé.

Les chemins de fer sont cotés : Est 778.75 ; Nord, 1,505 ; Orléans, 1,335 ; Ouest, 847.50.

Chronique militaire.

Pour compléter les mesures qui ont été prises à la suite d'une enquête sur le service de la remonte, le ministre de la guerre vient d'appeler, à la direction de cet important service, le général de division de Brécourt, inspecteur de cavalerie à Marseille.

Le gouvernement a soumis aux Chambres un projet aux termes duquel l'obligation de savoir lire et écrire pour contracter un engagement volontaire dans l'armée de mer serait imposée à partir du 1^{er} janvier 1889.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le tribunal de police correctionnelle de Saumur a rendu hier son jugement dans l'affaire Lionet, de Doué, contre le Petit Courrier, journal d'Angers.

Le Petit Courrier a été condamné à 1,000 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans l'Electeur et le Petit Courrier.

Nous croyons savoir qu'il y aura appel de ce jugement.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 1886.

Les préfets viennent de recevoir de nouvelles instructions relatives au dénombrement de la population en France, qui doit avoir lieu au commencement de l'année prochaine. Ce dénombrement se fera dans les mêmes données que le précédent, datant du 18 décembre 1884, avec cette particularité que les feuilles de recensement porteront, en regard des nouveaux chiffres, ceux fournis par la dernière période quinquennale. Et, puisque nous sommes à la veille de cette opération destinée à faire connaître le mouvement de la population de la France, il n'est pas sans intérêt de rappeler les principaux résultats statistiques fournis par le dépouillement des bulletins individuels de la population recensée comme présente à la date ci-dessus indiquée.

Le total de la population présente s'élevait, il y a cinq ans, à 37,405,290 habitants, comprenant 18,656,548 hommes et 18,748,772 femmes. Par 1,000 habitants, on compte 499 hommes et 504 femmes. Le nombre des Français et des habitants naturalisés Français était, en 1884, de 36,404,190 ; celui des étrangers, de 4,001,440, soit 973 Français contre 27 étrangers sur 1,000 habitants.

Au point de vue de l'état civil, le dernier recensement fournit, pour le sexe masculin, 10,140,604 garçons, 7,520,486 mariés et 4,025,734 veufs. Dans le sexe féminin, 9,280,862 filles, 7,503,353 mariées et 4,964,557 veuves.

Voici maintenant comment se répartissait, il y a cinq ans, la population au point de vue des grandes divisions profession-

— Qui donc cela ?

— Le jeune vicomte de Fleurval, répondit Félicien ; mais il pourrait bien nous manquer ; hier, il était souffrant, courbaturé ; il se fatigue trop, ce cher vicomte, il va tous les jours au bois.

— A pied ! s'écria Adalbert. Pour peu qu'il demeure au fond du faubourg Saint-Germain, je comprends que...

— Allons donc, dit Félicien, est-ce que mes amis vont au bois à pied ! Il y va dans son phaéton, ou plutôt dans son spider ; c'est un nom qui a plus de genre.

— Parce qu'il est Anglais, dit Léopold en riant, et que l'amour sacré de la patrie n'existe pas pour les Français, quand il s'agit de high-life. Mais le mot spider veut dire araignée, et je ne vois pas trop le rapport que peut avoir une araignée avec une voiture.

— Parce que la voiture glisse aussi vite que l'araignée, répondit Félicien.

— Moi, reprit Adalbert, je ne comprends pas pourquoi votre jeune vicomte est fatigué et courbaturé, parce qu'il va tranquillement au bois, dans son phaéton.

— C'est précisément pour cela, s'écria Félicien. Songez donc, quand on doit conduire tous les jours pendant deux ou trois heures !...

— Il n'a donc pas de cocher ?

— Certainement il a un cocher, mais qui se

tient derrière, sur une banquette moelleuse, et se croise les bras ; cela fait un très-bon effet.

— Il me semble, dit Adalbert, qu'il serait infiniment plus simple de se faire conduire par son cocher.

— Mais ce n'est plus le genre ! s'écrièrent en chœur Félicien, les deux petits crevés et un sportsman.

— D'ailleurs, dit le journaliste, en affectant un profond sérieux, le vicomte a fait des conditions toutes spéciales quand son cocher s'est présenté chez lui.

» — Monsieur sait-il conduire ? lui demanda le cocher.

» — Parfaitement, et je conduis toujours moi-même.

» — Ah ! très-bien... parce que sans cela... Et monsieur me conduira-t-il souvent au bois ?

» — Tous les jours.

» — Alors monsieur me convient tout à fait et j'entre chez lui.

— O ces journalistes ! dit Félicien, cela plaisante toujours.

Léopold se prit à rire de son bon rire d'autrefois, ce qui lui arrivait bien rarement. Pour achever de le distraire, le vicomte, qui conduisait si bien son cocher, fit son apparition.

C'était le petit monsieur le mieux habillé, le plus gourné et le plus naïvement prétentieux qu'il fût

possible de voir. Après avoir été si bien annoncé, son entrée fit un effet superbe. Le journaliste, au grand amusement de Léopold qui décidément oubliait ses sombres pensées, prit plaisir à faire parler ce joli petit vicomte, à le faire poser, à tirer les ficelles qui pouvaient le faire mouvoir, et à jouer avec lui comme un enfant joue avec un pantin.

Les causeurs furent interrompus par le pendule qui sonnait minuit.

— Minuit ! s'écria le journaliste, dont l'estomac se creusait de plus en plus. Entendez-vous, mon cher amphitryon ? dit-il à Félicien. Minuit, pour les esprits superstitieux, c'est l'heure des revenants ; pour nous, c'est l'heure du souper et de la volaille truffée. Si nous nous mettions à table ?

— Accepté à l'unanimité ! s'écria-t-on en chœur.

— C'est que j'attends un dernier convive, répondit Félicien, retenu par la politesse, mais ébranlé par l'appétit général.

— Quel est donc ce retardataire ? lui demanda-t-on.

— C'est le Juif errant.

— Bah ! dit l'auteur dramatique, Ahavérus ?

— Précisément. Tout le monde le surnomme ainsi.

— Mais, demanda Léopold, il a sans doute un nom plus moderne et plus social ?

— Ma foi, répondit Félicien ; j'avoue que je ne

nelles : agriculture, 48,201,779 ; industrie, 9,324,407 ; commerce, 3,843,447 ; transports et marine, 800,744 ; force publique, 552,851 ; professions libérales, 4,629,768 ; vivant exclusivement de leurs revenus ou pensions, 2,448,473 ; individus sans professions connues, 478,816. Ce qui donnait, par 1,000 habitants : 487 adonnés à l'agriculture, 240 à l'industrie, 403 au commerce, 24 marins, 15 soldats, 44 individus dans les professions libérales, 57 vivant de leurs revenus ou pensions, 47 sans profession, et, enfin, 5 dont la profession était inconnue.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

Dimanche 6 décembre, Fête patronale.

Le matin, à 10 heures, grand'messe, avec la musique du collège Saint-Louis ; sermon de M. l'abbé Porcher. Le soir, à 3 heures 1/2, vêpres solennelles. — Le sermon sera donné par M. l'abbé Bertrand, curé de Dampierre, et suivi de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

TOURS.

Avant-hier, M. Cotteret fils, armurier, rue de la Scellerie, travaillait dans son atelier ; il procédait à la réparation d'un vieux fusil qu'on ne croyait pas chargé. Tout-à-coup, l'arme fit explosion et le malheureux eut la main en grande partie emportée et une légère blessure à la figure.

Des témoins de l'accident vinrent chercher, à l'École de médecine, où il assistait à la solennité de la distribution des prix, M. le docteur Louis Thomas, qui donna au blessé les soins nécessaires.

NANTES.

Encore une victime du Tonkin ! Un de nos compatriotes, M. Cerclier, caporal à la 30^e compagnie d'infanterie de marine, revenait, il y a quatre mois, du Tonkin, épuisé par les fatigues de la guerre et l'insalubrité du climat. Tous les soins qui lui ont été prodigués dans sa famille n'ont pu lui rendre les forces, et l'infortuné jeune homme a succombé à l'anémie tropicale. Ses obsèques ont eu lieu hier dans l'église cathédrale de Nantes.

Combien de soldats ainsi rapatriés vont s'éteindre obscurément dans leurs familles et ne sont point comptés dans les relevés officiels parmi les victimes de la politique opportuniste !

LES SALAISONS AMÉRICAINES.

L'Espérance du Peuple annonce que les députés de la Loire-Inférieure ont obtenu une audience du ministre du commerce et l'ont entretenu de la question des salaisons américaines.

Le ministre a déclaré que le décret de prohibition sera maintenu jusqu'à ce que le Parlement ait voté une loi sur les mesures sanitaires à prendre, et que le Conseil d'hygiène sera consulté à nouveau sur les dangers que présente la trichine.

SINGULIÈRE HISTOIRE.

Le fait suivant montre une fois de plus

m'en suis pas inquiété. Je ne l'ai rencontré que trois ou quatre fois ; on m'a toujours dit qu'il s'appelait Ahasvérus ; j'ai trouvé que ce nom légendaire avait du cachet, c'est même pour cela que je l'ai invité. Ne trouvez-vous pas, dit-il à l'auteur dramatique, que cela aura du genre d'avoir Ahasvérus à mon souper ?

— Assurément ! s'écria celui-ci. Pour mon compte, je serai charmé de l'étudier. J'en ai beaucoup entendu parler. Comme vous le dites, c'est un voyageur enragé, un excentrique ; il me servira de type un de ces jours ; pour un de mes personnages.

— Neus lui ferons raconter ses voyages, dit le journaliste.

— Ah ! bien oui ! reprit l'auteur, si vous compotez là-dessus !... Il n'ouvrira la bouche que pour manger, et il mange si bien, dit-on, qu'il n'a pas le temps de se livrer à un autre exercice. Si vous m'en croyez, mon cher, dit-il à Félicien, nous ne l'attendrons pas. Ce ne sera pas lui qui servira à animer la conversation. S'il est changeant comme un eiseau, il est muet comme une statue, reide comme un bâton et froid comme un glaçon.

— Eh bien, soit, ne l'attendons pas, répondit Félicien. A minuit, on ne donne pas le quart d'heure de grâce. Je me rends à l'opinion générale. A table !

(A suivre.)

combien sont graves les erreurs commises par les employés de l'état civil.

Une jeune fille d'une commune voisine de Mehun-sur-Yèvre (Cher) avait fait connaissance d'un nommé S..., jardinier, âgé de vingt-trois ans.

Après quelques mois, le mariage fut décidé ; mais au moment de remplir les dernières formalités, on reconnut que le futur, inscrit à l'état civil sous un prénom féminin, avait échappé à la conscription.

Le jeune homme, se croyant libre, avait pris un engagement qu'il ne pouvait tenir ; il vient d'être appelé pour faire ses quatre années de service.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. — Trois fois la semaine, arrivages de *Beurre de table* mi-sel de Normandie, qui sera vendu, pour le faire connaître et apprécier seulement, 4 fr. 70 le 1/2 kil.

Morue blanche d'Islande, pêche nouvelle, à 60 c. le 1/2 kil.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Nous n'avons pas parlé du théâtre depuis un mois, et cependant chacune des représentations de ces dernières semaines méritait bien une mention spéciale.

D'abord est apparue la *Dame blanche*, cette œuvre sexagénaire dont les mélodies, écrites sans doute avec une plume trempée dans l'eau de la fontaine de Jouvence, sont restées à l'abri des outrages du temps ; puis on a entendu les *Cloches de Cornouille*, qui, bien qu'elles aient commencé leur joyeuse sonnerie il y a dix ans à peine, semblent déjà un peu fêlées ; ensuite sont venus le *Violoneux* et la *Fille du Régiment*, précédant *Manon*, laquelle était donnée l'avant-veille de la représentation d'*Antoinette Rigaud*, pièce nouvelle de la Comédie-Française, jouée par la Compagnie parisienne de M. H. de Langlay.

Jusqu'ici, le public saumurois n'a cessé de se porter en foule aux représentations d'opéra. Cet empressement est bien justifié par le talent incontestable des interprètes, la façon intelligente dont sont montés les ouvrages, leur excellente mise en scène et la valeur des musiciens de l'orchestre. Tout contribue donc à rendre aussi brillantes que possible les soirées hebdomadaires que M. Breton veut bien nous offrir.

Cette année, comme à la saison dernière, M^{lle} Dorian est l'artiste la plus admirée, la plus applaudie. La jeune et charmante première chanteuse marche de succès en succès et le public ne lui ménage pas les ovations. Sa voix si remarquable, son jeu si fin et si naturel font toujours les délices des spectateurs.

MM. Dechesne et Neveu sont des interprètes comme on en rencontre rarement sur les scènes de province et leur talent est justement apprécié. Dans chacun de ses rôles, M. Goffoël montre de réelles qualités de chanteur et de musicien. Les autres artistes, hommes et femmes, sont tous à la hauteur de leur emploi, et parmi eux nous ne pouvons résister au plaisir de citer M. Vincent, deuxième basse (applaudi à Angers il y a une vingtaine d'années), aujourd'hui septuagénaire, qui a obtenu un très-grand succès dans le rôle du père Mathieu le violoneux.

Lundi, *Manon* avait attiré une foule encore plus considérable que d'habitude : aucune place n'était restée libre. Cette représentation n'a été ni plus ni moins brillante que celle de la fin du mois de mars dernier : c'est dire qu'elle a été magnifique. Il est vrai que plusieurs des principaux interprètes étaient les mêmes. Nous n'avons plus à revenir sur le livret de MM. Meilhac et Gille et encore moins sur la musique de Massenet, dont l'immense succès est consacré aujourd'hui ; bornons-nous à dire que cette soirée n'a été qu'une longue ovation pour notre première chanteuse, parfaitement secondée par MM. Goffoël, Dechesne et Neveu. Très-gentilles, dans cette pièce, M^{lles} Dulaurens, Savigny et Vandermeiren. L'orchestre a vaillamment soutenu sa réputation.

Antoinette Rigaud a été donnée mercredi sur notre scène par l'excellente troupe de M. de Langlay. Certes, la salle eût dû être comble, et c'est à peine si elle était à moitié remplie. Cependant, l'œuvre de M. Raymond Deslandes est pleine d'intérêt. C'est presque une pièce militaire, ayant une certaine couleur locale. La scène se passe en

Touraine, au château du général de Préfond ; Antoinette Rigaud et son mari habitent notre département. Aussi les Angevins ont-ils voulu revoir cet ouvrage qui a été représenté une seconde fois chez eux hier soir. Heureux voisins !

La Compagnie parisienne a supérieurement joué *Antoinette Rigaud*. On se serait cru à la Comédie-Française. — M^{lle} Angèle Moreau, M^{lle} Gallayx, M. Régnier, parfait sous l'uniforme de général, M. A. Godfrin (le capitaine de Treuilles), M. Valaire (Rigaud) et M. F. Wagner (Jacques Saunoy), ont reçu des applaudissements bien mérités. En résumé, superbe représentation.

Angers-Revue, après avoir publié l'analyse complète d'*Antoinette Rigaud*, ajoute :

« La scène se passe dans notre pays, et le nom de Briollay a excité une douce hilarité ; on pensait sans doute que c'était une flatterie des acteurs. Point.

» La délicieuse soirée qu'ils nous ont fait passer mardi ! Quelle mesure, quelle distinction, quelle noblesse ! Point de ces grands éclats de voix, auxquels se serait prêtée cependant plus d'une scène. M^{lle} Angèle Moreau a enlevé tous les suffrages par sa bonne humeur et sa sensibilité douce au premier acte, le pathétique et la force dans les deux autres. M. Régnier, le général, a déployé dans ce rôle l'émotion la plus profonde. M. Godfrin (Olivier de Treuilles) nous a paru le type le plus accompli du soldat. Et, vive Dieu, encore une fois, à la bonne heure ; cela délasse des Trévillégâteaux et des Ramolot-crétins.

» Les autres rôles étaient des plus convenablement tenus et tous les acteurs ont été rappelés après le troisième acte... »

Lundi prochain, la troupe d'opéra nous donnera *Si j'étais Roi*, la ravissante partition d'Adam, avec M^{lle} Dorian dans le rôle où elle s'était montrée à nous pour la première fois, au commencement d'octobre 1884.

P.-S. A propos de *Manon*, disons que les journaux de Paris sont unanimes à reconnaître l'immense succès du *Cid* de Massenet, représenté à l'Opéra, lundi dernier, devant un public enthousiaste. Ce nouveau triomphe de l'heureux auteur de *Manon* le place, d'une façon décisive, à la tête de la jeune école française. M. Jules Massenet est véritablement l'homme du jour.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 novembre 1885.

NAISSANCES.

- Le 1^{er}. — Laurence Grégoire, Grand'Rue.
- Le 2. — Noémie Pradel, rue de la Visitation.
- Le 3. — Marguerite-Henriette Florisson, rue d'Orléans.
- Le 4. — Élisabeth Moutault, à l'Hospice.
- Le 7. — Eugène Guérin, rue de Fenet ; — Paul-Ernest Baranger, rue des Capucins.
- Le 9. — Eugénie-Marie Auger, rue de Fenet.
- Le 10. — Ernestine-Augustine Lasne, rue de Rouen ; — Raoul-Louis Chipault, rue Nationale.
- Le 11. — Jules-Maurice Joussetin, hameau de Beaulieu.
- Le 13. — Maximilienne Leclerc, rue de l'Hôtel-Dieu.
- Le 14. — Alfred-Félix Baillet, à l'Hospice.
- Le 15. — Germaine Préfol, rue du Préche, — Léon-Auguste Cocuau, rue S-Nicolas.
- Le 18. — André-Augustin Delugré, place Dupetit-Thouars ; — Paul-Louis-René Godet, place du Marché-Noir ; — Maximilienne Yaux, rue du Chardonnet.
- Le 20. — Auguste Delaunay, à l'Hospice.
- Le 24. — Marie-Louise Davy, rue Saint-Nicolas ; — André Crosnier, rue de Fenet.
- Le 22. — Josephine Thomas, rue du Portail-Louis ; — Esther Le Gall, rue Brault.
- Le 23. — Marthe Joly, à l'Hospice ; — Josephine David, rue des Saulais.
- Le 24. — Yvonne-Eugénie Denis, hameau de Beaulieu.
- Le 25. — Maxime Macé, Grand'Rue ; — Jeanne Raimbault, rue du Portail-Louis.
- Le 27. — Fernand-Joseph Faure, rue de Fenet.
- Le 28. — Pierre Fays, rue Saint-Nicolas ; — Alfred-Lucien Beconnier, rue de la Cocasserie.
- Le 29. — Auguste Lascou, rue de Fenet ; Emmanuel-Joseph Fournier, à l'Hospice.

Le 30. — Maurice-André Billoteau, rue Saint-Nicolas ; — Yvonne-Marie-Jeanne Robine, rue Cendrière ; — Eugénie Courtin, à l'Hospice.

MARIAGES.

- Le 10. — Charles Portrait, coiffeur, de Thouars, a épousé Eugénie Trouvé, modiste, de Saumur.
- Le 11. — Jean-Baptiste-Alphonse Rouland, employé de commerce (veuf), a épousé Louise Paillaud, sans profession, tous deux de Saumur.
- Le 16. — Jules Bossus, palefrenier, d'Angers, a épousé Françoise Pabot, cuisinière, de Saumur.
- Le 21. — Paul Pasquier, cultivateur, (veuf), a épousé Marie-Louise Jamard, domestique (veuve), tous deux de Saumur ; — Hippolyte Damien, tailleur de pierre, a épousé Marie Bourdette, lingère, tous deux de Saumur.
- Le 23. — Henri-Abraham-Marie Pelou, employé des ponts-et-chaussées, a épousé Irma Petit, sans profession, tous deux de Saumur ; — Jean-Marie-Joseph Lebreton, cavalier de manège, a épousé Joséphine-Augustine Nouvel, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 24. — Victor-Casimir Maudet, domestique, a épousé Aimée-Clotilde Gaudré, couturière, tous deux de Saumur ; — Méric-Emile Boucheaux, sous-lieutenant au 43^e de ligne, d'Angers, a épousé Louise-Gabrielle Colin, sans profession, de Saumur ; — Léon Brault, boulanger, a épousé Marie-Julie Guiffard, cuisinière, tous deux de Saumur.
- Le 25. — François Denet, employé de commerce, a épousé Jeanne-Louise Boisseau, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 30. — Jean-Joseph Baverey, chaudière, a épousé Marie-Anne Le Moing, aubergiste (veuve), tous deux de Saumur.

(La fin à lundi.)

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 7 décembre 1885,

SI J'ÉTAIS ROI

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. A. d'Ennery et J. Brésil, musique d'ADOLPHE ADAM.

Distribution :

Zéphoris..... MM. Goffoël.
 Mossoul..... Dechesne.
 Kadoor..... Neveu.
 Piféar..... Noël Cadeau.
 Zizel..... Fleury.
 Néméa..... M^{lles} Dorian.
 Zélide..... Dulaurens.
 Atar..... MM. Guiraud.
 Un médecin..... Hertz.
 Un nègre..... Leprin fils.
 Seigneurs, bayadères, peuple, hommes et dames, pêcheurs, nègres, soldats, brahmes.
 Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 5 décembre

CHARLES VI, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

Dimanche 6 décembre

Spectacle.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 6 décembre

LES FILLES DE MARBRE, drame en 4 actes. Les Ouvriers, drame en 1 acte, en vers, par Eugène Manuel.

BOURSE DE PARIS

DU 4 DÉCEMBRE 1885.

Rente 3 0/0.	80 55
Rente 3 0/0 amortissable.	82 40
Rente 4 1/2.	105 75
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 50
Obligations du Trésor.	512 »

« Un Rhume négligé est une Phthisie naissante. » (CELSE)

SIROP ET PÂTE AU PIN D'AUTRICHE

REMÈDES SANS PAREILS
 Contre MAUX de GORGE, TOUX, RHUMES, GRIPE, CATARRHE, COQUELUCHE.
 Sirop 3 fr., Pâte 1.50. Env. franco Brochure explicative, par Ph^{le} TALLON, 49, Avenue d'Alsace, PARIS.

Dépôt à Saumur, pharm. NORMANDINE, 11, r. St-Jean.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte passé devant M^e PINAULT, soussigné, et son collègue, notaires à Saumur, le 21 novembre 1885, enregistré, folio 72, v^o, case 6, à Saumur, le 27 dudit mois, par le receveur qui a perçu pour tous droits 212 fr. 50, M. FRANÇOIS BAUDOIN, négociant en quincaillerie et coutellerie, demeurant à Saumur, place de la Bilange, n^o 13, et rue Saint-Jean, n^o 62, a vendu et cédé à M. ALBIS PRINGAULT, voyageur, et M^{me} ANNA PATRY, sa femme, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, le fonds de commerce de quincaillerie et coutellerie qu'il exploite en son domicile, aux prix, charges et conditions stipulés audit acte.

Les oppositions sont valablement reçues chez M. et M^{me} PRINGAULT, acquéreurs.

PINAULT.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A AFFERMER

DE SUITE

En bloc ou en détail,

VIGNES

En plein rapport,

TERRES, JARDINS, CLOS
Et MAISONS

Le tout dépendant des propriétés de la Fuye et de Grenelle,

Situées commune de Saumur,

Contenant environ 9 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (905)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE,

Le Dimanche 13 Décembre 1885, à midi et demi,

En l'étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, 56,

Avec porte cochère et premier étage, comprenant : chambres à coucher, cabinets, chambres de service, cuisines, buanderie, office, salon, vestibule, salle à manger, fruiterie, greniers, caves, cour, écuries, deux remises, grands jardins.

S'adresser audit M^e PINAULT.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o La Ferme de la Jarillais

Comprenant :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres, contenant 3 hectares 85 ares 30 centiares, située commune de Saint-Lambert-des-Lévées ;

2^o ET UN PRÉ

Même commune, sis dans la Boire-de-la-Touche, contenant 1 hectare 15 ares 50 centiares.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

UN TERRAIN

Propre à bâtir,

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, bals de sociétés, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

Etude de M^e CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail,

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Pierre-en-Vaux, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, près Gennes,

Comprenant : maison de maître, vastes servitudes, cours, jardins, enclos, terres labourables, vignes, prés, bois taillis et pâturés, d'une contenance de 20 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. CHAUVÉAU, cultivateur à Saint-Pierre-en-Vaux, et, pour plus amples renseignements et traiter, soit à M. MOREAU - RONTARD, propriétaire à Saint-Mathurin, soit à M^e CHARRIER, notaire. (912)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le JEUDI 10 Décembre 1885, à 1 heure du soir,

Dans une maison, à Saumur, rue Gambella, où est décédé M. LAPAILLE, avocat,

Il sera vendu :

Pendule, flambeaux et lampes en marbre et bronze, une très-belle pendule avec sujet en bronze et flambeaux, de la maison Barbedienne, de Paris, une grande glace avec encadrement et ornements dorés, une autre pendule avec son globe et deux flambeaux ;

Ameublement de salon, comprenant un canapé, quatre fauteuils et quatre chaises en bois noir, recouverts en velours d'Utrecht grenat, fauteuil Voltaire, deux autres fauteuils crapaud, table à jeu, guéridon, étagère, petit bureau et table à ouvrage, le tout en acajou, deux chaises garnies en tapisserie ;

Rideaux de lit et de croisées en cretonne, laine verte et mousseline brodée ;

Bureau avec tiroirs et casiers, deux bibliothèques en bois noir, fauteuil et chaises de bureau ;

Collection complète du Journal du Palais, dont 90 volumes sont reliés, quatre volumes Couturier de France, deux volumes Coutures d'Anjou, et une grande quantité d'ouvrages de droit, par Troplong, Chauveau, Hélie, Foucart, Bioche, Toulier et autres auteurs ;

Chenets, pelles, pincettes, statuette, vases en faïence et en fonte, banc de jardin et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Le commissaire-priseur, PROUX. (908)

A CÉDER DE SUITE

MAGASIN de MERCERIE

Et Rouennerie

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocaillier à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'une, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Offres et Demandes

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière ou femme de chambre.

Ecrire à M. GRAVELEAU, à Montilliers, canton de Vihiers. (909)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés ; connaît la vente du bois et la culture des terrains.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières.

S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (900)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage : Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chauffettes, etc., etc.

Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.

Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaisions à recommander spécialement : La Femme et la Famille, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (54 ans d'existence), publié sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8^o de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. —

Étranger : 7 fr.

LA MÈME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VIRON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUSTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PRIX UNIQUE

3^{fr.} 50^{LE} Mètre

VELOURS WINDSOR

LARGEUR

0^{m.} 60

THE BRITISH VELVETEEN C^o (MANCHESTER)

DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS

Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement de 25 Francs

Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON

Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,